

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 10

Artikel: Augmentation de la population
Autor: Fehlinger, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Augmentation de la population.

Par *H. Fehlinger.*

Le nombre de la population et l'accroissement de la population sont en étroite corrélation avec la demande actuelle et future de main-d'œuvre, qui joue de nouveau un rôle prépondérant pour la formation des conditions de travail. Plus l'offre sera grande sur le marché du travail, plus il sera difficile d'améliorer la situation de la classe ouvrière et de s'opposer aux aggravations des conditions de travail. Les patrons virent d'un fort bon œil le rapide accroissement de la population enregistré au XIX^e et au début du XX^e siècle; il permettait l'affluence de nouveaux ouvriers sur les chantiers. Jusqu'à il y a très peu de temps, on ne s'était jamais demandé si l'économie était en mesure de soutenir la concurrence avec l'augmentation de la population. Ce n'est que ces dernières années que l'on s'est rendu compte qu'il y avait des bornes dans ce domaine et que ces dernières ont été atteintes dans maints pays. Il y a toujours eu plus ou moins de chômage dans l'économie capitaliste; cependant le nombre des chômeurs qui actuellement subit une hausse chronique, fait qui se produit dans la majorité des Etats spécifiquement industriels, est un phénomène nouveau. En Grande-Bretagne, par exemple, on compte encore 1,3 millions de chômeurs malgré l'activité déployée par les industries qui travaillent pour le réarmement, aux Etats-Unis — selon les statistiques officielles — entre 6 et 7 millions bien que la production économique connaisse une ère de prospérité et bien que, grâce à la politique sociale préconisée par le président Roosevelt, la durée du travail ait été sensiblement réduite. En Allemagne également, toutes les mesures draconiennes prises par le nouveau régime en vue du réarmement ne sont pas encore parvenues à réduire le chômage à des limites considérées autrefois comme normales. Il y a partout excédent de main-d'œuvre.

La grande majorité des personnes qui sont actuellement en âge de travailler sont nées entre 1875 et 1913, soit au cours d'une période où l'accroissement de la population fut des plus marqués dans les pays européens. Durant cette période, le nombre des habitants s'accrût démesurément, non pas par suite d'une augmentation des naissances (ces dernières étaient au contraire en régression dans la plupart des pays) mais bien plus par suite d'une diminution de la mortalité due aux grands progrès réalisés dans la prévention des maladies et la lutte contre les maladies et à l'amélioration des conditions de vie des grandes masses qui s'accomplit au cours de l'évolution du mouvement ouvrier. Mais il y a des limites à la prolongation de la vie comme à la diminution de la mortalité et, de plus, il n'est pas exclu que la diminution du nombre des naissances s'accroisse encore.

La science qui s'occupe du repeuplement a reconnu depuis longtemps que l'accroissement de la population ne saurait à la longue se poursuivre au même rythme que durant le XIX^e siècle et au début du XX^e. Bien que durant cette période des millions de personnes aient émigré et que des pays jadis déserts aient été envahis peu à peu par des Européens, il n'en est pas moins vrai que le nombre des habitants en Europe a passé de 266 millions qu'il était en 1850 à 401 millions en 1900 et à 525 millions en 1935; il a donc doublé dans l'espace de 85 ans. Tout laisse prévoir qu'un tel accroissement ne se reproduira plus de si tôt, bien que les individus en âge de reproduire et les générations qui le seront bientôt soient encore très nombreux. Mais il est probable que les classes d'âge supérieur connaîtront sous peu un accroissement de la mortalité qui dépassera l'excédent des naissances. Il faut s'attendre en outre à un recul de la natalité. Maintenant déjà, l'excédent des naissances établi sur la base de 1000 habitants est minime dans divers pays européens et aux Etats-Unis; il est inférieur à 3 en Autriche, en France, en Suède, 3—5 en Angleterre, en Belgique, en Suisse et en Norvège, et au-dessus de 5 à 8 dans la plupart des pays de l'Europe centrale et dans le Nord. Seuls les Pays-Bas, l'Europe méridionale et septentrionale accusent un plus fort excédent des naissances. Dans certains pays, cet excédent est de moitié ou d'un tiers inférieur à celui des années 1911—1913.

Ce recul est dû en partie aux modifications qui se sont produites dans les classes d'âge de la population par suite de la prolongation de la vie; en outre, il s'explique par la forte diminution du nombre des enfants.

Si l'on répartit la population par classes d'âge de 5 ans en 5 ans et si l'on établit un graphique, on s'apercevra que la répartition des âges est sensiblement différente de ce qu'elle était avant la guerre. La belle forme pyramidale n'existe plus, la base s'est rétrécie du fait que les enfants ne sont plus aussi nombreux.

La principale raison de la diminution des naissances n'est pas dans la survivance d'un plus grand nombre d'êtres qui ont passé l'âge de la reproduction, mais bien dans la fécondité réduite des femmes consécutive à diverses raisons en partie intentionnelles et en partie involontaires. La stérilité est devenue, par exemple, très fréquente à la suite de la forte extension de la gonorrhée; de plus, le recul des naissances est dû, dans une forte mesure, au fait que les femmes célibataires qui gagnent leur vie n'ont également pas d'enfant.

Le ralentissement de l'accroissement de la population a alarmé certains milieux et le nombre de ceux qui y voient un danger et annoncent un malheur va croissant. Des hommes d'Etat et des politiciens, non seulement dans les pays fascistes, y voient une diminution de la capacité de défense de leur peuple et c'est pourquoi ils demandent que l'on mette un frein à la restriction des naissances. Certes, à une époque où le danger de guerre est latent, où tout

le monde réarme et où les conventions internationales ne sont plus respectées (comme le pacte Kellog en ce moment), aucun peuple ne saurait renoncer à réarmer s'il ne veut pas courir le risque de se voir dépassé. Mais cette diminution du «matériel humain» disponible en cas de guerre ne concerne pas seulement un peuple, mais tous les peuples, et presque partout dans la même mesure. Si un peuple dispose de peu de recrues, ses voisins seront dans une situation à peu près analogue. Des considérations d'ordre militaire ne sauraient donc être prépondérantes.

Il sera bien plus à l'avantage qu'au désavantage des relations entre les peuples que la population diminue, car plus la population est dense plus il faut de terrain et plus les dangers de guerre augmentent. A ce propos, le Japon, l'Italie et l'Allemagne nous fournissent des exemples frappants. L'expansion par la contrainte est d'autant plus inévitable du fait qu'il est devenu quasi impossible de réduire l'excédent des populations par l'émigration.

Dans deux Etats qui ne sauraient se plaindre du manque de population, à savoir l'Italie et l'Allemagne, des tentatives ont été faites en vue d'augmenter le nombre des mariages et d'encourager la natalité par l'appât de faveurs économiques. Les résultats ont été négatifs. Ni les impôts dont furent accablés les célibataires, ni les prêts accordés en cas de mariage, pas plus que l'exemption d'impôts pour les pères de familles nombreuses n'ont donné le succès escompté. Les expériences faites en France et en Italie par l'octroi d'allocations familiales aux pères de famille n'ont pas obtenu plus de succès. Il n'y a là rien de surprenant, car le nombre des enfants n'est pas un problème d'ordre uniquement économique, il dépend également d'influences psychologiques et de la santé publique.

En Italie, en France et en Belgique, on a essayé de remédier à la régression volontaire des naissances par des mesures législatives; on a du moins cherché à atténuer les effets des efforts tentés dans ce sens, mais sans obtenir de résultat positif, ce qui eût d'ailleurs été étonnant.

Du point de vue économique, une diminution de l'accroissement de la population et plus encore le recul du nombre des habitants — ce qui n'est pas exclu — seront d'une très vaste portée dont il est difficile de prévoir les conséquences. Les relations entre ouvriers et patrons seront de ce fait également plus ou moins influencées.

Il se peut que par suite de la diminution du nombre des habitants, l'équilibre soit rétabli entre l'offre de la main-d'œuvre et les possibilités pour l'économie d'embaucher de nouvelles forces; ainsi, la nouvelle génération n'aurait pas à craindre un chômage des masses comme celui que nous connaissons. Il serait cependant dangereux de se faire des illusions à ce sujet. Le progrès technique n'a pas encore atteint son apogée et le remplacement de la main-d'œuvre humaine par les moyens mécaniques n'est pas près de

prendre fin. En Amérique, on a constaté dans des milieux compétents que, par suite de l'amélioration des méthodes de production, il ne faut actuellement plus que 100 personnes pour exécuter un travail qui, il y a 8 ans encore, nécessitait 120 personnes. La suppression de la main-d'œuvre ne pourra être compensée que dans une certaine mesure par la diminution de la durée du travail. Il est en tout cas exclu que la diminution de la population entraîne un manque de main-d'œuvre.

Le besoin de reproduction est inné dans l'être humain. Ce besoin est actuellement quelque peu limité à la suite de diverses influences. Il se fera néanmoins doublement sentir lorsqu'on aura créé un nouvel ordre social et économique qui permettra de supprimer, en partie du moins, ces restrictions et que les masses auront pris conscience de leur puissance.

Mouvement ouvrier.

Les organisations ouvrières suisses.

Nous donnons ci-dessous une récapitulation des effectifs des fédérations de faite des organisations ouvrières suisses. Les chiffres indiqués se rapportent à la fin de l'année prise en considération.

Sont affiliées à l'*Union syndicale suisse*:

	Nombre des membres		En pour-cent
	1935	1936	1936
Féd. suisse des ouvriers sur métaux et horlogers .	63,756	61,855	28,3
Fédération suisse des ouvriers du bois et bâtiment	42,352	42,011	19,2
Fédération suisse des cheminots	34,631	33,627	15,4
Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	22,573	23,317	10,8
Fédération suisse du personnel des services publics	20,004	20,010	9,2
Fédération suisse des employés des postes, télégraphes et téléphones	8,534	8,454	3,9
Fédération suisse des ouvriers du textile (ouvriers de fabrique)	7,872	7,705	3,5
Fédération suisse des typographes	7,154	7,178	3,3
Fédération suisse des fonctionnaires postaux . .	3,774	3,765	1,7
Fédération suisse des ouvriers de l'industrie du vêtement et de l'équipement	2,401	2,430	1,1
Fédération suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones	1,998	1,835	0,8
Fédération suisse des lithographes	1,643	1,653	0,8
Fédération suisse des ouvriers relieurs	1,617	1,631	0,7
Fédération suisse des ouvr. du textile à domicile	1,511	1,490	0,7
Fédération suisse du personnel de la broderie .	1,270	1,156	0,5
Fédération suisse des chapeliers	280	270	0,1
	221,370	218,387	100,0

Il serait superflu de commenter les mutations dans les effectifs des membres de l'Union syndicale suisse puisque nous en avons déjà parlé dans la « Revue » du mois de juillet. La part, en pour-cent, des diverses fédérations est restée à peu près sans changement. Celle de la F. C. T. A. est montée de 10,2 à 10,8 %, tandis que celles de la F. O. M. H. et de la S. E. V. ont légèrement baissé.